

Le 9 mars, à travers tout le pays, des jeunes, lycéens, étudiants, rejoints par des salariés, des chômeurs ont manifesté massivement pour exiger le retrait de la loi travail. Le même jour, les cheminots étaient en grève pour défendre leurs conditions de travail, remises en cause au nom de la même politique : faire travailler plus pour gagner moins. Après la pétition « loi Travail, non merci ! », c'est dans la rue que s'est exprimé le ras-le-bol contre l'arrogance de ce gouvernement PS-Medef. Le moment est venu de faire converger les colères et les révoltes.

Nous ne croyons plus à leurs mensonges

Les défenseurs de la casse du code du travail rabâchent qu'ils défendent les chômeurs et que, si les patrons n'embauchent pas, c'est parce qu'ils ne peuvent pas licencier facilement. Nous faire croire que faciliter les licenciements serait lutter contre le chômage ? Quelle hypocrisie !

En quoi supprimer la visite médicale à l'embauche, rabaisser de 25 à 10% la majoration sur les heures sup, intensifier la charge de travail, faire travailler les salariés jusqu'à 12h par jour et les apprentis mineurs jusqu'à 10h, entre autres horreurs que prévoit cette loi, pourrait créer de l'emploi ?

Compter sur nos propres forces

François Hollande avait prétendu que la jeunesse serait sa priorité. Il a menti comme il l'a fait aussi en disant que la finance était son ennemi. Depuis 2012, il n'a fait que servir les banques et les patrons contre les classes populaires et la jeunesse. En descendant dans la rue, les jeunes lui ont répondu. Ils ont aussi bousculé l'attentisme des directions syndicales.

Devant les premières réactions et le trouble au sein du PS, le gouvernement a repoussé au 24 mars la présentation de la loi en conseil des ministres. Quinze jours qu'il a mis à profit pour obtenir le soutien de certaines directions syndicales contre des broutilles. C'est aussi pour

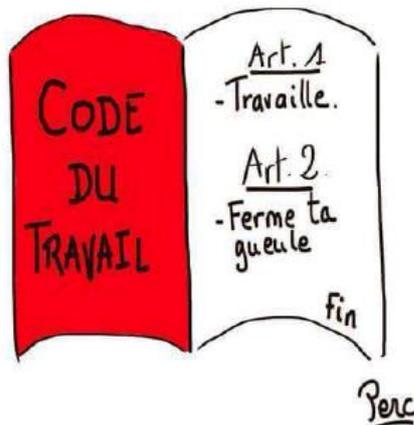
nous l'occasion d'amplifier la mobilisation pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

Il y a juste dix ans, le gouvernement de droite de l'époque voulait imposer le CPE (contrat première embauche) aux moins de 26 ans avec une période de deux ans pendant laquelle le patron pouvait licencier comme il voulait. La jeunesse, puis les salariés, sont descendus massivement dans la rue jusqu'au retrait d'une loi déjà votée, abrogée sous les coups de boutoir des manifestants.

Le retrait, c'est possible et c'est vital !

L'heure est venue d'engager la riposte, en discutant sur nos lieux de travail, en organisant partout assemblées et réunions. Les organisations syndicales ont déjà fixé des rendez-vous de grèves et de manifestations d'ici le 31 mars. Les jeunes ont prévu sans attendre d'autres actions, en particulier le 17 et le 24 mars. C'est à nous de prendre en main nos affaires à la base, sans forcément attendre des mots d'ordre nationaux qui sont bien timides. Nous ne gagnerons pas par une seule manifestation, aussi massive soit-elle. Valls a dit qu'il irait jusqu'au bout. Face à lui, soyons aussi déterminés à obtenir le retrait. Pour pouvoir gagner, c'est la grève, le blocage de l'activité économique que nous devons préparer. Il en va de nos vies, de celles de nos enfants.

**LE CODE DU TRAVAIL
VU PAR VALLS**



Jeudi 17 mars 13h 30 à REPUBLIQUE
à l'appel de CGT,FO,Solidaires,FSU,UNEF,UNL,FIDL
MANIFESTATION POUR LE RETRAIT

**Dès maintenant, préparons la grève nationale
interprofessionnelle du 31 mars !**

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, le site est
essentiel à l'échange d'informations sur
l'actualité des luttes dans notre secteur



LES NAO PASSENT ET SE RESSEMBLENT

Dans les NAO (négociations annuelles obligatoires), ce sont les « négociations » qui sont obligatoires, pas les augmentations. Avec en « prime », cette année la suppression totale des AGS (en 2015, c'était pour les APR). Mais la Part Variable Groupe (PVG, ex-PPG) continuera à faire la joie d'une poignée de cadres dirigeants, puisqu'elle représente une part énorme de leur forfait. L'an dernier, pour Ghosn, c'était 1,5 fois sa part fixe, soit 1,8 millions d'euros. Et le montant global de la PVG est toujours top secret. Alors cette année encore, pour les APR, ETAM et la majorité des ingénieurs et cadres, le contentieux continue de s'alourdir.

COMPETITIVITE : NON A LA « LOI EL GHOSNRI »

Les syndicats qui se félicitent des miettes sorties des NAO sont ceux qui avaient signé l'accord de compétitivité Renault en 2013. Et qui participent à des tractations en coulisses sur un accord de « supercompétitivité » que Ghosn veut voir signer d'ici décembre. Ce sont aussi les mêmes qui défendent la loi El Khomri de casse du code du travail, soutenue par le PS, LR et le MEDEF, Gattaz et Parisot en tête. Si on les laisse faire Renault pourra rêver d'un accord d'« hypercompétitivité » avec encore et toujours plus de reculs sociaux à la clé.

ILS ATTENDENT LA LOI EL KHOMRI AVEC IMPATIENCE

PSA, "qui allait mourir" comme Air France fait plus d'un milliard de bénéfices sur le cadavre d'Aulnay. Airbus, qui a supprimé plus de 10000 emplois (plan Power 8) a un carnet de commandes pour 10 ans, mais veut faire un nouveau plan de 6000 suppressions d'emploiset imposer 20 mn de boulot quotidien en plus en sortant l'habillage/déshabillage du temps de travailvieux objectif du MEDEF depuis les 35h. La loi El Khomri vise à faciliter et institutionnaliser ces pratiques.

UNE « CONVERGENCE » D'INTERETS, POUR QUI ?

Conforté par son pacte passé avec Macron fin 2016, Ghosn a profité d'une audition à l'Assemblée Nationale le 17 février pour faire bénir sa nouvelle réorganisation internationale. Son ambition : « installer l'Alliance Renault-Nissan dans le top 3 des constructeurs mondiaux ». Son objectif : « réaliser 5,5 milliards d'euros d'ici 2018 ». Les regroupements au niveau de l'ingénierie, la production, la logistique, les achats et les RH ont déjà rapporté 4 milliards d'euros en 2015. Les « convergences » de la qualité, la connectivité, la Plan Produit, le marketing, les ventes, l'après-vente et d'autres fonctions support seront lancées à partir du 1^{er} avril. Les dividendes des actionnaires, indexés sur des objectifs d'économies faites sur notre dos (suppressions de postes, intensification et dégradation de nos conditions de travail), vont exploser. La rémunération de Ghosn aussi. Jusqu'où ?

« L'ALLIANCE » CAPITAL – TRAVAIL

Au-delà des annonces officielles ou des validations internes, la direction du TCR anticipe la convergence et prend de l'avance pour éliminer d'ores et déjà les futurs doublons. Ces basses œuvres sont confiées à certains managers, envoyés au front pour dégouter puis pousser dehors celles et ceux qui occupent des postes fragilisés. Parions que les managers les plus dociles seront à leur tour poussés dehors par cette même direction lorsqu'ils auront atteint leurs objectifs.

RENAULT BURSA : NON A LA METHODE ERDOGHOSN

Le 29 février, la direction de Renault-Bursa a annulé les élections syndicales, quelques jours seulement avant leur tenue, sous prétexte de pressions du gouvernement ultra-réactionnaire turc d'Erdogan, qui considérait ces élections illégales. Renault a alors immédiatement mis à pied dix travailleurs, dont deux délégués du personnel. Des affrontements violents ont eu lieu entre la police et des travailleurs et travailleuses qui manifestaient pacifiquement pour avoir le droit de se syndiquer.

L'escalade s'est poursuivie : plus de 60 personnes ont été licenciées et 100 autres ont été forcées de partir avec des indemnités. Contre les grévistes, la direction de l'usine a fait intervenir la police, qui s'est aussi livrée à des actes d'intimidation au domicile des salarié(e)s et au début ou à la fin de leur travail posté. Le 2 mars, la police a arrêté 21 personnes à la sortie de l'équipe de nuit. Face à cette répression féroce, les grévistes de l'usine ont repris le travail. Au lieu de tenir ses engagements, Renault licencie en s'appuyant sur l'Etat policier turc. La violente répression menée par Erdogan et Ghosn est à la hauteur de leurs peurs. La solidarité avec nos collègues de Bursa doit se renforcer !



A PROPOS DE FUTITES

Carlos Ghosn avait porté plainte en 2007 contre un journaliste d'Auto-Plus pour « vol et accès frauduleux au système informatique » de Renault. Fin 2015, cette procédure s'est soldée par un non-lieu. Mais Renault en a profité pour surveiller son personnel (par des méthodes « hors la loi » selon l'avocat d'Auto-Plus) pour identifier de supposées fuites au sein du groupe. Et le journaliste qui ne faisait que son travail a subi 48h de garde-à-vue et 7 ans de mise en examen. Il assigne maintenant Ghosn en citation directe au tribunal correctionnel pour « dénonciation calomnieuse ». Quant aux salariés du Technocentre, à la Ruche ou à l'Avancée, ils subissent des fuites - bien réelles celles-là - dues à des façades et des systèmes d'étanchéité qui vieillissent mal. Mais pour les défenseurs zélés des dividendes des actionnaires, un sou est un sou ... Faut-il aussi porter plainte pour espérer travailler au sec ?